

## Forfait en Jeunes :

### Sanctions contre les clubs

*Face aux nombreux forfaits constatés dans les différents championnats des catégories de jeunes, le Bureau Fédéral a décidé lors de sa réunion tenue le dimanche 21 janvier 2018 à Sétif, de sanctionner les clubs absents dans les matches de jeunes à partir de la phase retour.*

- Une équipe des différentes catégories de jeune qui déclare forfait pour la première fois écope d'une amende de : 30.000 DA.*
- Au deuxième forfait, elle écope d'une amende de : 60.000 DA assortie d'une défalcation de un (01) point à l'équipe senior.*

*La FAF a saisi le mercredi 24 janvier les ligues à propos de cette décision*

